

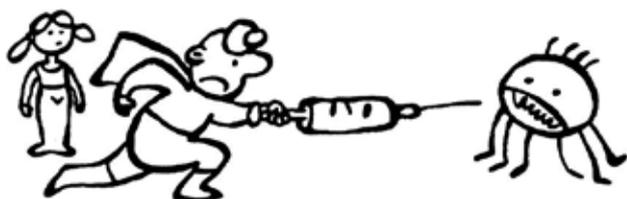
Vaccins et cancer du col de l'utérus



Les points clés

Le cancer du col utérin

Sa fréquence a diminué depuis l'arrivée du dépistage par frottis cervical. Mais il reste, en Belgique, le 5^{ème} en fréquence chez la femme. Un peu plus de 700 cas surviennent chaque année¹. L'infection persistante par un (ou des) Papillomavirus humain (HPV) est la cause principale du cancer du col de l'utérus. Ce virus est présent dans la quasi-totalité des cancers du col (99,7 %)². Il en existe près de 100 sérotypes différents dont une quarantaine qui infectent la sphère anogénitale. Certains sont responsables de **verrues génitales ou condylomes**; d'autres, **de lésions précancéreuses et de cancers**.



La transmission de l'HPV

La transmission survient souvent au début de la vie sexuelle lors de rapports sexuels avec ou sans pénétration¹. L'usage de préservatifs ne protège donc qu'en partie de l'infection à HPV. Il protège néanmoins contre les autres infections sexuellement transmissibles qui majorent le risque de persistance de l'infection HPV.

L'évolution spontanée

Dans la majorité des cas, le virus disparaît en 1 à 2 ans. Mais dans 10 % des cas, il persiste: il peut alors engendrer une lésion au niveau du col, qui peut elle-même évoluer vers une lésion précancéreuse. Celle-ci peut soit guérir, soit persister et évoluer vers un cancer invasif. Il faut en général 15 à 20 ans entre l'infection par un HPV et l'apparition d'un cancer.

Les vaccins contre HPV

Depuis peu, il existe deux vaccins préventifs. L'un (Cervarix®) protège contre les HPV responsables de plus de 70% des cancers du col; l'autre (Gardasil®) protège en plus contre les HPV responsables de la majorité des verrues génitales.

Des effets indésirables bénins!

Le vaccin peut provoquer une réaction locale et une douleur au site d'injection; parfois, un peu de fièvre.



Les candidates à la vaccination

La vaccination est recommandée³:

- chez toutes les jeunes filles de 10-13 ans;
- chez les adolescentes et jeunes femmes de 14 à 26 ans qui n'auraient pas encore eu de contact sexuel.

La vaccination peut aussi être envisagée, sur base de l'avis du médecin généraliste ou du gynécologue, chez les adolescentes et jeunes femmes de 14 à 26 ans ayant déjà eu des contacts sexuels

N.B.: pour être pleinement efficace, la vaccination doit avoir lieu avant la rencontre avec le virus.

Remboursement

Le vaccin est remboursé uniquement pour les jeunes filles qui, lors de l'administration de la première dose, ont atteint l'âge de 12 ans, mais pas encore l'âge de 19 ans.

Modalités de vaccination

La vaccination consiste en 3 injections intramusculaires. Les 3 doses doivent de préférence être administrées en moins d'un an. Il convient de respecter un intervalle de:

- 2 mois entre les deux premières injections pour le Gardasil® et de 1 mois entre les deux premières injections pour le Cervarix®;
- 4 mois entre la 2^{ème} et 3^{ème} injection.

Les vaccins anti-HPV ne protègent ni contre tous les cancers du col de l'utérus ni contre toutes les lésions précancéreuses!

1. Conseil Supérieur de la Santé avis 8367.

2. Conseil Supérieur de la Santé avis 8460.

3. Conseil Supérieur de la Santé avis 8460.



Le frottis cervical reste essentiel...

pour dépister au tout début les lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus. Cela reste recommandé aussi bien aux femmes vaccinées que non vaccinées. De manière générale, le frottis est recommandé chez les femmes entre 25 et 65 ans tous les 3 ans.



Pour tout conseil, contactez-votre médecin

Rédigé par: Dr Sustersic. août 2010

Sources: Conseil supérieur d'hygiène publique 2007 INPES 2008. Conseil supérieur de la santé (Belgique).

Contact: sustersic.melanie@hotmail.fr

Illustration: O.Roux.